

## NOUVEAU-BRUNSWICK

### DEMANDE D'ADHÉSION

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

City: \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. (préf.) : \_\_\_\_\_ Cell. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nouveau membre :  Renouvellement de l'adhésion :

Si vous êtes un nouveau membre, quel est le nom du membre commanditaire actuel de First Angel Network :

\_\_\_\_\_

#### **POUR ÊTRE ADMISSIBLE À L'ADHÉSION, J'ACCEPTÉ CE QUI SUIT :**

Je suis un « investisseur qualifié », comme défini dans la Multilateral Instrument 45-106, *Capital Raising Exemptions* (dispenses relatives à la collecte de capitaux) en raison de l'un ou l'autre des faits suivants :

- Je suis une personne qui, que ce soit seule ou avec mon conjoint ou ma conjointe, est le propriétaire véritable, directement ou indirectement, des actifs financiers dont la valeur de réalisation globale avant impôt, mais déduction faite des passifs, est supérieure à 1 000 000 \$;
- Je suis une personne dont le revenu net avant impôt dépasse 200 000 \$ pour chacune des deux dernières années ou dont le revenu net avant impôt combiné avec celui de mon conjoint ou de ma conjointe est supérieur à 300 000 \$ pour chacune des deux dernières années et qui, dans l'un ou l'autre des deux cas, s'attend raisonnablement à dépasser le niveau de revenu net pour l'année en cours;

Je possède les connaissances et l'expérience nécessaires de questions financières et commerciales pour être en mesure d'évaluer les mérites et les risques relatifs de tout investissement.

J'accepte de me conformer aux conditions et règles de First Angel Network : les règlements administratifs, le code de conduite, les exigences en matière de confidentialité, la présente entente d'adhésion, l'entente d'exploitation et les exigences relatives aux membres.

- Je comprends que First Angel Network Association (FAN) n'est pas un fonds de capital-risque, une maison de courtage de valeurs, un courtier en placement ou en valeurs mobilières, une chambre de compensation, un portail d'investissement, ou toute autre forme de conseiller en placement, ou autre, et n'est pas inscrit auprès de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs ou de toute autre commission de valeurs mobilières provinciale. FAN ne fournit pas de conseils, de recommandations ou toute autre directive sur le caractère adéquat ou non d'un investissement en particulier. Par ailleurs, FAN n'appuie pas aucune possibilité d'investissement fournie par les compagnies soumises à FAN lors de la présentation ou autre.

- Je dois effectuer ma propre analyse et faire preuve de diligence raisonnable quant au caractère adéquat de tout investissement que j'effectue dans toute compagnie dont FAN me met au courant. Par conséquent, je reconnais et j'accepte que FAN, ou encore ses représentants ou agents, ne sont pas responsables de toute décision de placement que je prends à titre de membre de FAN. Le choix et la manière d'utiliser l'information et les connaissances acquises par l'entremise de FAN relèvent de moi personnellement et individuellement.
- Je comprends que tout achat d'actions ou de toute autre transaction d'investissement se fera avec la compagnie respective, sans que FAN y soit associé ou y participe.
- Je comprends que les rencontres de FAN ne constituent pas une offre de vente ou de sollicitation de vente de toute action par FAN ou par toute autre entité.
- J'accepte de payer mes frais d'adhésion annuelle, tels qu'établis par FAN.

#### **CODE DU CONDUITE DU MEMBRE :**

- Je me conduirai de façon professionnelle en tout temps.
- Je respecterai la vie privée des autres membres et ne fournirai pas le nom de ces derniers à un tiers sans leur permission.
- J'assurerai la confidentialité de l'information d'adhésion.
- Je comprends et je reconnais que les rencontres et les communications de FAN portent sur les quêtes de placements présentées à FAN et ne solliciterai pas d'autres membres pour d'autres investissements et affaires connexes.
- Je divulguerai au groupe tout lien que j'entretiens avec une compagnie qui fait une présentation, notamment tout gain personnel que je pourrais recevoir de la compagnie.

#### **AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :**

FAN n'est pas un fonds de capital-risque, une maison de courtage de valeurs, un courtier en placement ou en valeurs mobilières, une chambre de compensation ou un conseiller en placement, mais plutôt un forum au sein duquel des investisseurs peuvent obtenir de l'information sur les aspects de placements et des affaires, et être présentés à d'autres compagnies pour un investissement possible. Le réseau FAN n'est pas inscrit auprès d'aucune commission de valeurs mobilières provinciale. Chaque membre de FAN est responsable de ses propres décisions d'investissement, et FAN ne recommande aucune compagnie en particulier pour des investissements. Tous les placements dans les compagnies entrepreneuriales sont associés à un degré élevé de risques et les investisseurs devraient être en mesure d'assumer le risque d'une perte financière complète. Le choix et la manière d'utiliser l'information et les connaissances acquises par l'entremise de FAN relèvent de chaque membre personnellement et individuellement. Aucun conseil n'est donné et aucune personne affiliée avec FAN (ou FAN elle-même en tant qu'organisation) n'est responsable de l'usage de l'information, des décisions de placement ou des résultats de tout investissement d'un membre individuel. FAN ne représente pas ces compagnies et n'offre aucune garantie à l'égard de ces dernières. Les investisseurs doivent déployer une diligence raisonnable et négocier les modalités de tout placement qu'ils souhaitent faire.

#### **Veillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante :**

First Angel Network Association  
Édifice Collins Bank, bureau 202  
1883, rue Upper Water  
Halifax (N.-É) B3J 1S9

Lu, compris et accepté par :

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Requérant soumettant sa demande :

Veillez soumettre votre entente d'adhésion accompagnée de vos frais d'adhésion annuels de 995 \$, TVH en sus de 149,25 \$ (total de 1 144,25 \$). Veillez libeller votre chèque au nom de la **First Angel Network Association**. Votre chèque ne sera déposé que lorsque votre demande d'adhésion sera acceptée.

Numéro de TVH 84422 9542 RT0001